

DEPARTEMENT

Meurthe et Moselle

ARRONDISSEMENT

Nancy

CANTON

Malzéville

Nombre de conseillers en exercice	10
de présents	7
de votants	8

OBJET

2026-03

Charte avec la Fédération des chasseurs

Convocation établie le 10/02/2026
Transmise à
la Préfecture le 02/03/2026

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Étaient présents :

Arnaud MELINE, Valérie LHUILLIER, Fabrice WIEGERT, Guy FURDIN, Dominique MATHEY, Paulette CLEMENT, Philippe PIERRAT.

Était absent excusé :

Olivier KUBLER donne pouvoir à Dominique MATHEY.

Étaient absents non excusés : David RICHARD, Gilles JONCHERAY.

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le projet « sensibilis'haies » est un outil de promotion de la haie. Un guide pédagogique et méthodologique présente l'intérêt d'implanter des haies. Les moyens de s'engager et la bonne façon de gérer les linéaires sur son territoire ont été fournis à la commune partenaire.

La commune inscrite dans ce projet démontrera également le lien constant qui existe entre elle et les chasseurs déjà présents sur de nombreux territoires.

Le maire propose la signature de la charte.

Le conseil municipal, à l'unanimité ;

➤ **ACCEPTE la signature de la charte avec la Fédération des chasseurs**

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 19 février 2026
Le Maire, Dominique MATHEY

